Image not found or type unknown

Location saisonnière d'annexe de jardin démontable

Par **Borfield**, le **26/01/2021** à **19:07**

Bonjour, je réside en Corse et je propose ma maison à la location en été.
Je suis propriétaires de terrains agricoles que je ne peux pas exploiter n'étant pas agriculteur.
J'aimerais savoir si il est possible de mettre en location une tente de glamping type outstanding ou yala (https://www.tenteoutstanding.fr/) en respectant les conditions qu'il s'agisse bien d'une tente et non d'un HLL ou RML (chapitre 1.1 la yourte tente : https://www.flexyourte.com/juridique-lhabitat-leacuteger-et-mobile.html).
Si oui, dois-je établir une autorisation particulière ? Une déclaration préalable pour l'ouverture d'un camping déclaré est elle nécessaire où la location saisonnière d'une annexe démontable sans autorisation préalable est elle autorisée ?
Je signale avoir, le 7 décembre, avoir pris contact avec le service urbanisme de ma mairie, les avoir relancé depuis peu après n'avoir pas eu de retour de leur part et n'avoir, à ce jour, aucune réponse de ces derniers.
De ce fait je vous remercie de ne pas inclure dans vos réponses de me rapprocher de ces derniers.
Merci infiniment !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés